

**Championnat des Yvelines
De Cross-Country
Dimanche 14 janvier 2018**

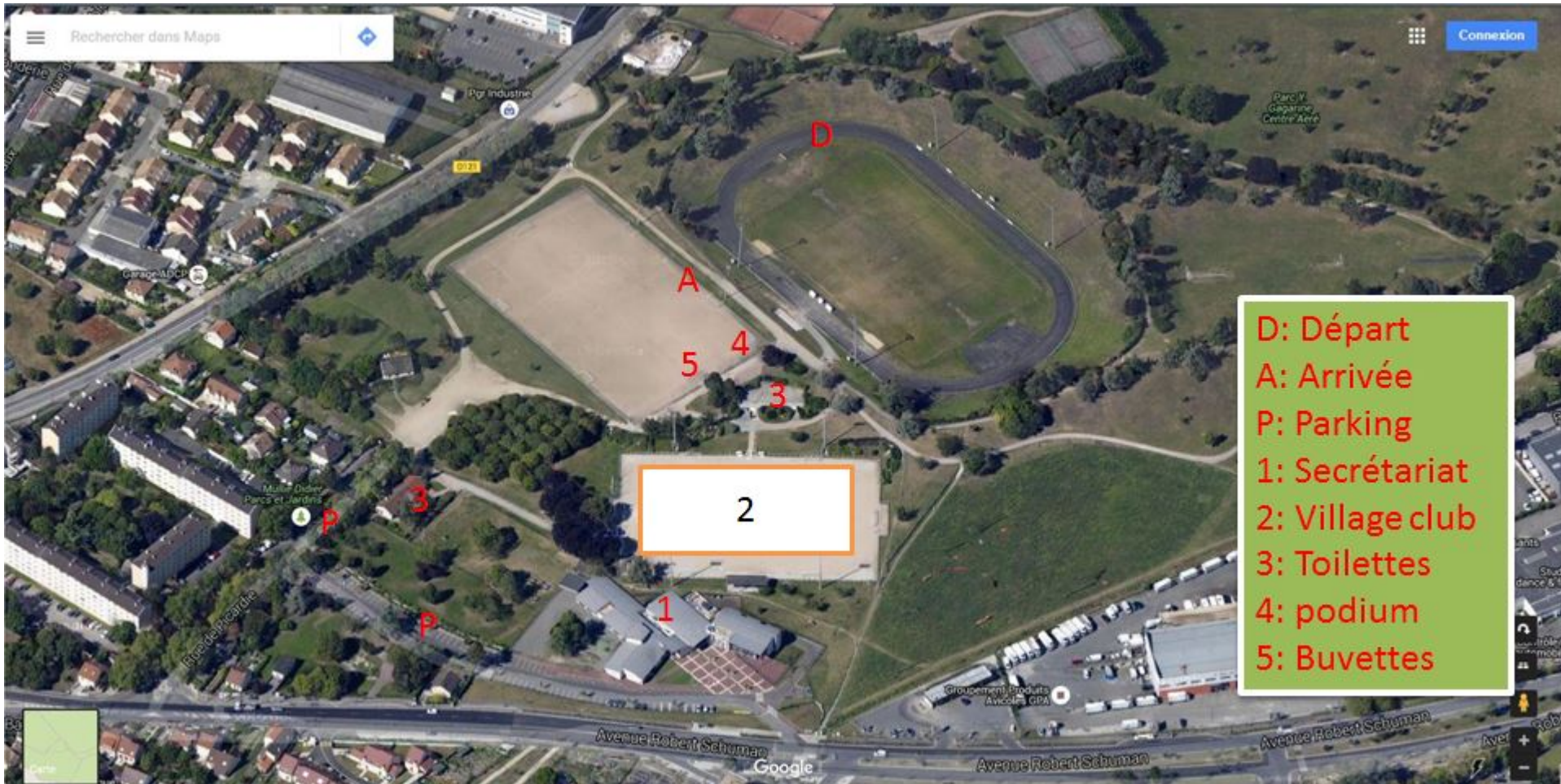
**PARC YOURI GAGARINE
RUE DE PICARDIE
78500 Sartrouville**



Yvelines
Le Département

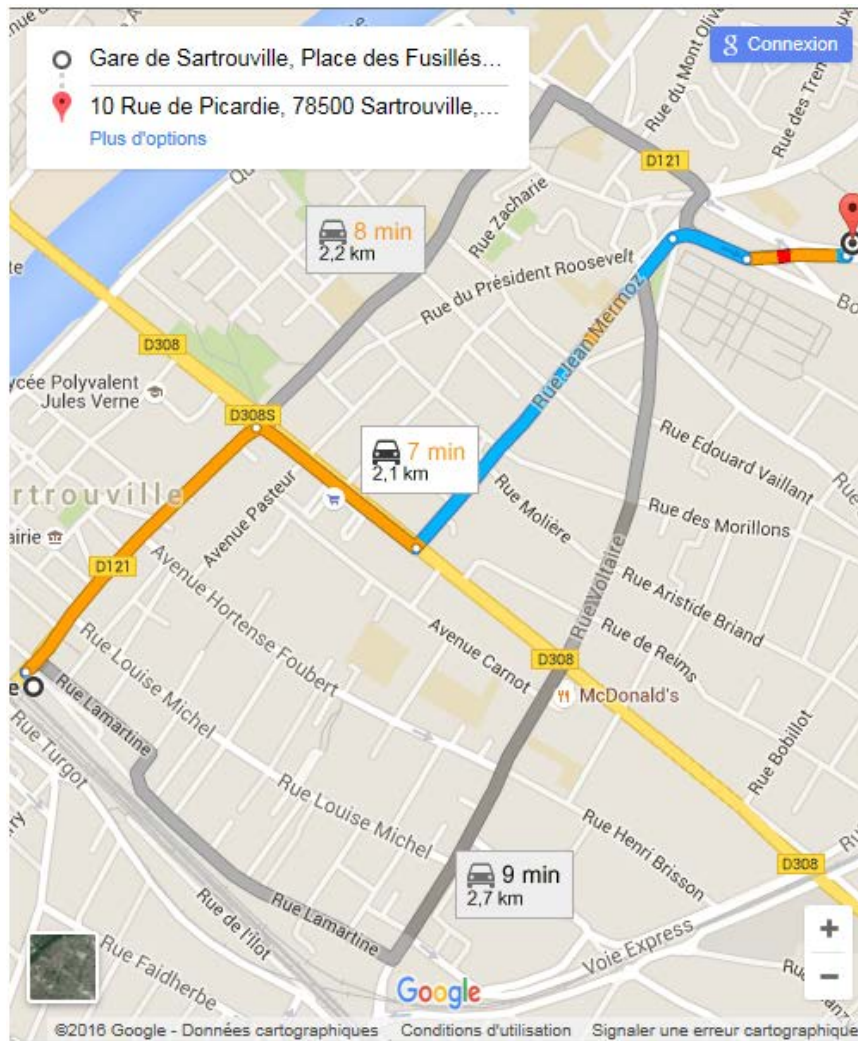


Implantation des infrastructures



Plan d'accès au Championnat des Yvelines de CROSS-COUNTRY

- RER : Ligne A - direction Cergy ou Poissy
- SNCF : Ligne Saint-Lazare - Direction Cergy le haut
- BUS : Ligne RATP n° 272 arrêt Picardie
Ligne Transdev n° 1 arrêt Picardie
Ligne Transdev n° 9 arrêt Picardie



Compositions du Jury et des signaleurs :

Juge arbitre (1)	Patricia ZUGER
Responsable jury (1)	Pascal BICH
Secrétariat informatique (3)	Catherine DEMUNCK
	Claude LESTRAT
	Gisèle FILLON
Secrétariat remise des dossards (3)	Christiane JEGO
Animation (1)	Pascal
Starter (2)	Jack TOMAZOWER
Chronométrateur Manuel (1)	Jean Claude JEGO
Chronométrateur informatique (2)	Véronique COCHEREAU
Cordes (3)	Patrick SUDRIE
Jury couloirs (6)	Françoise GUILLOUËT
	Martine GROUARD
Navettes (3)	Candie SUDRIE
Signaleurs (16)	ESS + Clubs + CDAY

MODALITES ENGAGEMENT CROSS

14 JANVIER 2018

78 SARTROUVILLE

La date limite pour les engagements est le mercredi 10 janvier 2018 à 8 heures, les athlètes doivent être licenciés à cette date.

Deux courses distinctes :

1. **Mini Eveil Athlétique et Eveil Athlétique** : Animation Départementale de Cross
2. **Poussins à Masters**: Championnat Départemental de Cross.

Suite à la décision prise par le Comité Directeur du 13 novembre 2008, les traditionnels formulaires d'engagement manuscrits sont abandonnés au profit d'une **saisie informatisée des engagements par les clubs**. Vous trouverez ci-dessous toutes les précisions pour procéder aux inscriptions des athlètes dans les différentes courses du Championnat Départemental.

Tout club n'ayant pas atteint 70% d'arrivants devra payer 2 € jusqu'à concurrence des 70%.

PARTICIPATIONS EXCEPTIONNELLES.

En application des Règlements Généraux du 04.04.08 paragraphe 3.2.1, «les championnats.... sont réservés aux seuls licenciés ATHLE COMPETITION».

Toutefois, les clubs pourront inscrire des licenciés FFA «ATHLE SANTE LOISIR option RUNNING», PASS RUNNING, FSGT et TRIATHLON. Ces athlètes ne peuvent être classés dans les équipes, ne sont pas qualifiables pour les tours suivants et ne peuvent prétendre à un podium.

Pour toutes ces inscriptions ainsi que pour les hors départements, les droits d'engagements individuels sont de 5 €.

Tout engagement (exceptionnel) sur place sera de 5 € le dossard jusqu'à ½ h avant le départ de la course (maximum).

Chaque club doit présenter au moins un officiel, leur(s) nom(s) doi(ven)t être communiqué(s) par messagerie obligatoirement à la même date limite que pour les engagements.

Les officiels devront se présenter 1 heure avant la première course et rester en place jusqu'à la dernière course. Un panier repas leur sera servi au cours de la compétition.

ENGAGEMENTS AU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

DE CROSS 2018

Mode opératoire

Pour procéder aux engagements, chaque utilisateur doit bénéficier d'un compte sur le site de la FFA. Ce compte associe une adresse mail (celle-ci doit être saisie dans votre fiche licence dans le SI) à un mot de passe (voir: <http://www.athle.com/asp.net/main.users/users.aspx>). Ce sont les mêmes comptes qui permettent, par exemple, d'intervenir dans les différents forums, la différence est qu'il faut remplir tous les champs du questionnaire dont ceux des **codes administrateurs du club**.

Il faut ensuite se connecter sur le site du Comité Départemental d'Athlétisme des Yvelines (CDAY) :

<http://cda78.athle.org>. Entrez dans la rubrique **Qualifié(e)s** qui se trouve dans le menu de gauche, puis cliquez sur le lien **engagements** qui se trouve en bas à droite de l'écran. L'adresse mail et le mot de passe vous sont alors demandés.

Ensuite sélectionnez la compétition :

209247 Championnat de Cross (année naissance 2008 et avant)

ou pour les courses A – B – C des catégories **Mini** Eveil Athlétique et Eveil Athlétique

214013 Animation Départementale de Cross (année naissance 2009 à 2011)

dans le menu déroulant, puis cliquez sur **"engager un nouvel athlète"**. Entrez le **n° de licence** de l'athlète concerné, choisissez **l'épreuve** dans le menu déroulant qui se trouve au-dessous. Puis cliquez sur **"ajouter cet athlète"**. Vous arrivez alors sur une fiche qui récapitule les informations que vous venez d'entrer. **Vous devez confirmer** par un nouveau clic sur **"ajouter cet athlète"**.

Au cas où vous auriez engagé un athlète qui ne sera finalement pas présent, vous pouvez à tout moment retrouver les engagements que vous avez entrés et les annuler en cliquant sur la croix de la colonne "confirmation".

Début des engagements : **Jeudi 14 décembre 2017**

Clôture des engagements et modifications : **mercredi 10 janvier 2018 à 8 heures. Les athlètes non licenciés à ce jour seront automatiquement supprimés. L'inscription se fera alors sur place (5 € le dossard).**

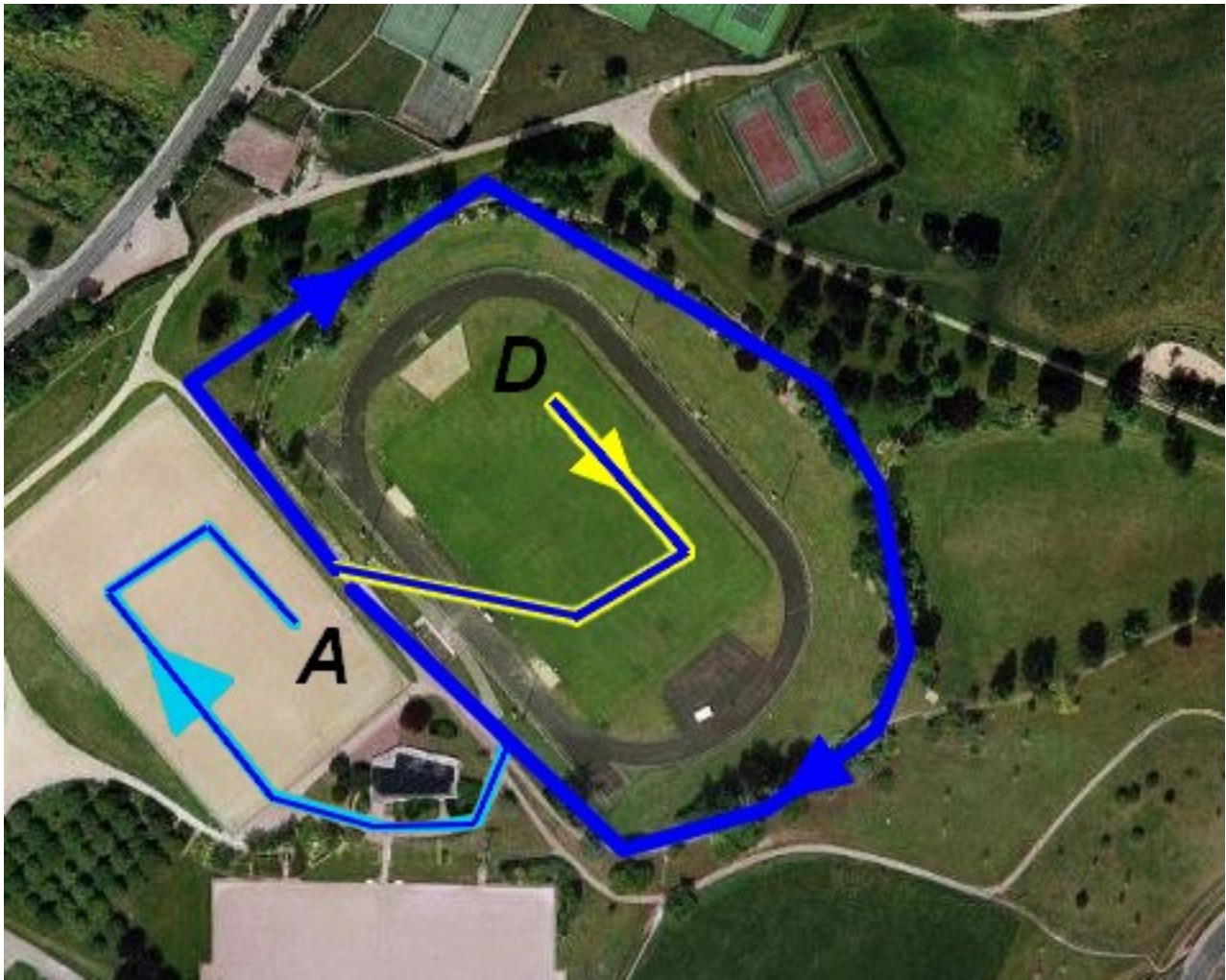
HORAIRES

<i>Horaires</i>	<i>Catégories</i>	<i>Année Naissance</i>	<i>Distances</i>
10:30	Masters hommes	1978 et avant	8557 m D + 3 GB + A
11:20	Cadets	2001-2002	3552 m D + 2 PB + 1 MB + A
11:45	Cadettes, Juniors femmes	1999-2002	2912 m D + 1 PB + 1 MB + A
12:05	Juniors hommes	1999-2000	5817 m D + 2 GB + A
12:35	Mini Eveil Athlétique. mixte	2011 Interdit aux BB Athlé	977 m D + 1 PB + A
12:45	Eveil Athlétique femmes	2009-2010	977 m D + 1 PB + A
12:55	Eveil Athlétique hommes	2009-2010	977 m D + 1 PB + A
13:05	Poussines	2007-2008	1617 m D + 2 PB + A
13:20	Poussins	2007-2008	1617 m D + 2 PB + A
13:30	Benjamines	2005-2006	2272 m D + 1 MB + A
13:50	Benjamins	2005-2006	2272 m D + 1 MB + A
14:05	Minimes femmes	2003-2004	2912 m D + 1 PB + 1 MB + A
14:20	Minimes hommes	2003-2004	2912 m D + 1 PB + 1 MB + A
14:40	Espoirs, Seniors, Masters femmes	1996 et avant	5817 m D + 2 GB + A
15:15	Espoirs, Seniors hommes	1979-1996	8557 m D + 3 GB + A

Descriptif des boucles

D	Départ	PB	Petite boucle (640m)	GB	Grande boucle (2740m)
A	Arrivée	MB	Moyenne boucle (1935m)		

Petite boucle (PB)



Moyenne boucle (MB)



Grande boucle (GB)

